

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 66 (1969)
Heft: 5

Rubrik: Pratique ou technique apicole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

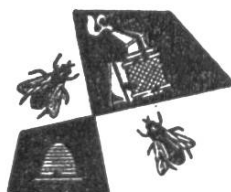
Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'équilibre thermique de la colonie, aussi, loin de faciliter le travail de l'abeille elle ne fait que le compliquer.

Il ne faut pas oublier que la ruche que nous offrons aux abeilles est un habitat qui s'éloigne beaucoup des conditions naturelles auxquelles elles sont habituées. Il s'en éloigne tout d'abord par son volume, par la disposition, la grandeur et la forme des rayons, par les manipulations de l'apiculteur cause de perturbations profondes. C'est grâce à ses remarquables facultés d'adaptation que l'abeille s'accommode de ce que nous pensons lui offrir de meilleur !

Paul Zimmermann.



PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

MA PÉPINIÈRE

L'idée de cette pépinière m'est venue de mon père qui pratiquait l'apiculture depuis 1887. Il ne s'est sans doute jamais douté qu'une de ses réalisations apicoles inciterait l'un de ses fils à faire construire une pépinière en s'inspirant du modèle qu'il avait créé dans les premières années de ce siècle et pour laquelle il avait eu un prix à une exposition.

Le modèle en question était fort simple. C'était une ruche de forme carrée à quatre compartiments qui pouvaient contenir chacun six demi-cadres «Dadant-Blatt». Il s'en servait exclusivement pour l'élevage des reines en procédant comme suit : il supprimait la reine d'une bonne colonie pour la faire édifier des cellules royales et quelques jours avant qu'elles arrivent à maturité, il prélevait quatre reines de sa pépinière — qui étaient en général de l'année précédente — pour effectuer des remplacements dans les colonies qui ne donnaient pas satisfaction. Trois jours plus tard, soit un jour au moins avant l'éclosion des premières reines de sa colonie chargée de l'édification des cellules royales, il en prélevait quatre et les greffait chacune dans un compartiment orphelin de sa pépinière. Le procédé était donc assez simple et les résultats presque toujours très satisfaisants. Quand il avait constaté un début de ponte, il laissait ses ruchettes se renforcer tranquillement de façon à pouvoir affronter les rigueurs de l'hiver. Il avait ainsi toujours quelques jeunes reines de choix en réserve au printemps.

Je me souviens d'avoir moi-même, comme écolier, réussi plusieurs élevages en procédant comme indiqué, ce qui me remplissait d'une légitime satisfaction.

Malheureusement, tout en étant très utile, cette pépinière présentait certains inconvénients assez graves. En effet, lorsque la réussite était complète et que les quatre jeunes reines avaient commencé leur ponte, tout allait bien. Souvent pourtant il arrivait qu'une ou même deux de ces petites colonies étaient trouvées orphelines ou bordonneuses trois ou quatre semaines après l'introduction de la cellule royale. Comme les parois qui séparaient les compartiments étaient fixes, il n'y avait aucune possibilité de mélanger un compartiment orphelin avec le voisin muni d'une jeune reine. Il fallait donc soit supprimer le compartiment en question, soit leur donner une reine, mais le plus souvent il n'y en avait plus aucune à disposition. D'autre part je trouvais qu'il n'était guère économique d'utiliser une population équivalant à celle d'une forte colonie (quatre fois six demi-cadres D.B., soit vingt-quatre demi-cadres) pour obtenir la fécondation de trois ou quatre jeunes reines seulement.

Dans les années quarante, je résolus donc de me faire construire une pépinière semblable, en supprimant toutefois les inconvénients mentionnés. La disposition des quatre compartiments, dont chacun avait deux parois communes avec les voisins, me plaisait, car elle favorisait le maintien de la chaleur et assurait un bon hivernage et un développement normal au printemps. Ma nouvelle pépinière est de même forme que celle de mon père. Elle est divisée en deux parties par un paroi mitoyenne fixe. Deux entrées ont été pratiquées de chaque côté, soit huit au total. Elle se divise donc en huit compartiments, soit quatre de chaque côté de la paroi mitoyenne. Les quatre compartiments ne sont pas séparés par des parois, mais chacun de ceux-ci forme une petite ruchette indépendante à trois demi-cadres D.B., laquelle peut être sortie de la pépinière sans être découverte et sans déranger les abeilles. Les parois extérieures de la pépinière ont une hauteur inférieure de quelques centimètres à celle des compartiments, dans la partie supérieure desquels a été pratiqué des deux côtés opposés à l'extérieur une légère excavation qui permet de saisir le compartiment et de le sortir sans difficulté. Les dimensions de la pépinière ont ainsi dû être un peu augmentées puisqu'elle n'est pas faite pour recevoir des rayons directement, mais de petits compartiments dans lesquels se placent les rayons.

Ladite pépinière n'était pas prévue seulement pour l'élevage de huit jeunes reines, mais elle devait permettre en outre d'en hiverner quatre. Pour atteindre ce but, je fis construire, à part les huit petits compartiments mentionnés, quatre compartiments pouvant contenir chacun sept demi-cadres. Chacun de ces compartiments moyens peut prendre exactement la place de deux petits. Lorsqu'un élevage est parfaitement réussi, donc quand j'obtiens huit reines fécondées, il est nécessaire d'en prélever quatre pendant l'été — ou les huit si on se propose d'élever une deuxième série de reines — afin de pouvoir mélanger les petits compartiments deux à deux en les logeant dans des compartiments moyens. Quand le résultat est moins bon, par exemple si six reines seulement sont fécondées, deux des petites colonies étant trouvées orphelines, ces deux dernières sont immédiatement mélangées chacune au compartiment voisin, ce qui se fait très simplement en transvasant les deux petites colonies, l'une possédant une jeune reine fécondée et l'autre orpheline, dans un compartiment moyen de sept demi-rayons, qui prend la place des deux petits compartiments que j'ai préalablement retirés. Ces mélanges ne donnent lieu à aucun combat et aucune précaution spéciale n'est nécessaire.

Au printemps suivant, deux de ces quatre jeunes reines peuvent être utilisées très tôt, soit déjà au début d'avril, ou même quelques jours plus tôt si le temps le permet, pour remplacer des reines qui ne donnent pas ou plus satisfaction. Après cette opération, deux compartiments sont donc orphelins. Que faire ? C'est de nouveau très simple, car de la même manière que deux petits compartiments sont remplacés par un moyen, deux moyens peuvent être remplacés par un grand de quinze demi-cadres, de sorte qu'après l'opération, la pépinière ne contient plus que deux reines dans deux colonies occupant chacune quinze demi-rayons. Ces deux colonies, si on renonce une année à faire de l'élevage, recevront la hausse (hausse D.B. à six cadres) le moment venu. Comme l'espace dont elles disposent est somme toute un peu restreint, ces colonies sont particulièrement indiquées pour bâtir des rayons de hausse. C'est pour cette raison qu'elles ne reçoivent en cas de récolte que des cadres avec cire gaufrée qu'elles bâtissent rapidement et à la perfection. Une de ces colonies m'en a bâti une trentaine l'année dernière. Une colonie populeuse et un peu serrée, munie d'une jeune reine, construit mieux et plus rapidement que si elle était logée dans une ruche trop spacieuse.

Par contre, si on préfère utiliser ces deux colonies pour l'élevage — ou l'une d'elles seulement, l'autre étant réservée pour construire des rayons de hausse — voici ma manière de procéder :

Dans le courant de la première quinzaine de mai (cela pourrait se faire plus tôt en plaine ; mon rucher est situé à environ 800 m. d'altitude et, circonstance qui ne facilite pas les opérations, à près de 50 km. de mon domicile), je prélève les deux jeunes reines qui ont hiverné dans la pépinière et les remplace par des reines de deux ou trois ans prises dans des colonies de choix. Je les laisse quelque temps en les nourrissant au miel en cas d'absence de récolte, ce qui contribue à les mettre dans d'excellentes dispositions pour l'élevage. Lorsque mes deux colonies sont devenues très populeuses, j'en retire les deux reines introduites quelque temps auparavant et les laisse édifier des cellules royales tout en continuant à les nourrir au miel à petites doses. Huit ou neuf jours plus tard, je retire les deux grands compartiments en question de la pépinière à trois demi-cadres. Dans chacun de ceux-ci je place trois rayons avec abeilles, couvain et une ou deux cellules royales, le tout prélevé dans le grand compartiment que je viens de retirer. Il est important de mettre dans chaque petit compartiment non seulement un ou deux rayons de couvain avec une ou deux cellules royales, mais également un rayon avec de la nourriture en suffisance. Chaque petite colonie peut du reste recevoir un petit nourrisseur-auge d'une contenance de quatre décilitres et être nourrie au besoin. Les deux compartiments des bords recevront plus d'abeilles que ceux du centre car les butineuses utiliseront les entrées habituelles qui sont les deux du centre, de sorte que les compartiments de chaque extrémité sont parfois trop faibles si l'on n'a pas pris la précaution d'y broser, outre les abeilles qu'ils ont déjà reçues sur leurs trois rayons, les abeilles d'un ou deux rayons de couvain, ce qui aura en même temps comme avantage de décongestionner les deux compartiments du centre généralement surpeuplés. Une courte visite de contrôle au bout de quatre ou cinq jours sera utile pour s'assurer qu'une reine au moins dans chaque compartiment est éclos normalement et que la deuxième cellule royale éventuelle a été détruite.

Il va sans dire qu'il est aussi possible de procéder d'une autre façon, c'est-à-dire d'introduire trois jours après la mise en orphelinage et après division en quatre petites colonies, une cellule royale mûre, provenant d'un élevage fait sur cupules dans une autre colonie, ou alors de faire l'élevage sur cupules dans le grand compartiment de la pépinière pour le diviser en quatre, un ou deux jours avant l'éclosion des jeunes reines. Après la première visite de contrôle, je m'abstiens de déranger les petites colonies pendant deux semaines environ tout en les nourrissant à petites doses tous les deux ou trois jours. Après ce délai la plupart des reines ont commencé leur ponte si le temps a été favorable. Il peut se trouver l'un ou l'autre cas douteux, lesquels seront contrôlés encore une fois après un délai de huit jours environ. Une fois le résultat définitif de l'élevage connu, et après avoir disposé des reines surnuméraires et réuni deux à deux les petits compartiments en les remplaçant par des compartiments moyens, ceux-ci, quand leur population est assez forte, reçoivent chacun une petite hausse faite exprès et qui dans ses dimensions correspond exactement pour ce qui est de la longueur et de la largeur aux dimensions du corps de ruche. La hauteur est de 16 cm. Cette hausse peut contenir huit kilos de miel. En cas de récolte tardive (miellée de sapins) ces petites hausses sont fréquemment trouvées complètement remplies.

Un autre point que mérite d'être mentionné. C'est qu'au printemps une partie ou plus exactement deux des petites colonies de la pépinière qui ont hiverné sur sept demi-rayons peuvent, s'il y a lieu, être utilisées pour former deux nouvelles colonies. Il suffit pour cela de transporter le compartiment moyen avec la petite colonie qui l'occupe, sans même l'ouvrir, dans une ruche vide. Il faut faire cela quand les éclosions de jeunes abeilles sont habituées à leur nouvel emplacement et que la petite colonie s'est renforcée — après s'être d'abord affaiblie les premiers jours du fait d'une certaine perte de butineuses qui sont retournées dans la pépinière — on peut joindre les demi-rayons deux

à deux pour en faire des rayons D.B. de grandeur normales, qu'on place ensuite directement dans la nouvelle ruche. Comme le compartiment moyen contenait sept demi-rayons, il faudra en ajouter un ce qui donne au début une petite colonie de quatre grands rayons D.B. à laquelle on ajoutera des cadres D.B. normaux, de préférence munis de feuilles gaufrées, en nourrissant s'il n'y a pas de récolte. Cette colonie, pourvue d'une reine de l'année précédente, et garnie de couvain, se développera très rapidement et pourra même, en cas de miellée tardive, fournir la même année une récolte appréciable.

Le vide dans la pépinière, occasionné par la formation de cette nouvelle colonie, se comble facilement en transvasant dans un compartiment de quinze demi-cadres, la colonie voisine de celle qui a été enlevée. Elle se remplace rapidement, car elle reçoit une partie des butineuses de la colonie voisine qui a été prélevée. On lui ajoutera des rayons ou des feuilles gaufrées au fur et à mesure de son développement et en un temps relativement court elle remplira le compartiment de quinze demi-cadres et pourra de nouveau être utilisée pour l'élevage, ou pour la récolte, selon le cas.

Le même procédé de multiplication est aussi applicable aux petits compartiments de trois demi-rayons, mais il faut attendre après la fécondation de la jeune reine, le moment où la petite colonie se renforce rapidement et est peuplée en majorité de jeunes abeilles. La nouvelle colonie formée, avec des soins entendus, arrivera à occuper cinq ou six rayons normaux à la fin de la saison et sera donc capable d'affronter l'hiver et de devenir une forte colonie au printemps suivant.

On pourra objecter qu'on pourrait tout aussi bien construire une pépinière semblable en renonçant à tous ces compartiments et en se contentant de séparer les petites colonies par des planches de séparation étanches. Cela est absolument juste. Toutefois j'ai constaté que l'étanchéité des planches de séparation n'est pas toujours parfaite, ce qui peut compromettre le résultat des opérations. D'autre part je tiens à relever encore que, possédant deux pépinières pareilles à celle décrite et mon rucher étant d'importance moyenne, je n'en utilise en général qu'une pour l'élevage, ce qui me procure suffisamment de jeunes reines. En conséquence j'ai au moment de l'élevage seize petits compartiments à ma disposition, ce qui me permet, lorsque je divise la première pépinière en huit compartiments, et à condition qu'elle soit très populeuse et qu'il y ait suffisamment de cellules royales, d'occuper encore deux compartiments supplémentaires que je place l'un à côté de l'autre, à l'extérieur de la pépinière, en ayant soin de les abriter.

J'ajouterai que la formation de nouvelles colonies ainsi que je l'ai indiqué plus haut, ne se ferait pas avec une aussi grande facilité et avec succès si ma pépinière, au lieu de petits compartiments, était divisée au moyen de planches de séparation.

Il convient encore de mentionner que le chapiteau de ma pépinière, qui est muni de charnières, est assez haut pour permettre la pose des hausses.

Je termine ce long article en espérant qu'il pourra être de quelque utilité à l'un ou l'autre apiculteur.

Je puis dire que les pépinières en question me rendent depuis bien des années de très précieux services.

Berne, 3 avril 1969.

W. Farron.

P.-S. — Je possède naturellement plusieurs planches de séparation normales, c'est-à-dire non étanches, pour les compartiments de la pépinière, lesquelles sont nécessaire dans bien des cas.

QUELQUES LEÇONS DE 1968

Chaque année, dans le grand livre de la nature, une page nouvelle nous est ouverte qui se couvrira peu à peu par les événements bons ou mauvais.

Nous pourrions peut-être découvrir un secret jalousement gardé, mais aussi beaucoup de choses habituelles, toujours merveilleuses : de paisibles aurores, des couchants lumineux, la première pelote de pollen, un magnifique rayon de miel, des succès, des revers, etc. Le total forme peu à peu un bagage que l'on pourra mettre à profit si les mêmes circonstances se produisent.

1968 fut pour l'apiculteur une de ces années où il fut possible de faire beaucoup d'observations sur certains insectes producteurs de miellées.

Les extraordinaires variations de température qui caractérisèrent le printemps furent très favorables au développement des pucerons.

Ainsi à la fin de mai il y avait déjà de fortes miellées sur les tilleuls ; puis les noisetiers, les pruniers, les trembles et j'en passe. se mirent aussi à briller.

Les sapins rouges furent attaqués par deux pucerons : le gros verdâtre des repousses annuelles des branches, et le larnus farineux qui envahit certaines forêts ; nous avouons que, lorsque nous avons vu ces bataillons se développer, nous savions ce qui nous attendait.

Heureusement qu'à son tour la buchnéria du sapin blanc n'a pas voulu rester en arrière et comme sa manne est préférée aux autres miellées par les abeilles, pour certains ruchers la situation était sauvée. Nous avons rarement eu des miellées aussi généreuses car le nombre de journées de récolte a été plutôt restreint : 24 journées au total, 8 en juin et 16 en juillet.

A partir du 2 août c'était fini, le mauvais temps se mit de la partie. Si août avait été beau, la récolte eût été extraordinaire bien que la maladie des forêts était déclenchée.

Malheureusement, dans beaucoup de ruchers c'était la déception, car l'extracteur donnait plus de vent que de miel.

Il faut essayer de tirer des leçons pour l'avenir, car le larnus farineux reviendra périodiquement chez nous. Il apparut pour la première fois en 1938 ; on peut l'observer chaque année en colonies restreintes. Le peu de miel de 1942 était en partie granulé, de même que celui de quelques ruches parmi les autres en 1959. Il faut prendre le miel de fleurs mélangé et celui du puceron bariolé des jets de l'épicéa ; par contre, mélangé au miel de sapin blanc, ce dernier, très liquide, empêche la cristallisation, tout au plus quelques gra-

nules bouchent le tamis fin du maturateur. Certains apiculteurs se sont mis à extraire souvent, mais il peut arriver des déboires dans la conservation. Il faudrait deux ou trois jours sans récolte.

Une autre méthode consiste à tremper pendant douze heures les cadres granulés après les avoir désoperculés dans de l'eau froide ou tiède, l'eau chaude risquant de fondre la propolis et de donner un goût au miel. Ensuite, glisser deux ou trois cadres sur les planchettes d'une ruche munie de cadres de hausses vides en laissant un petit espace de circulation ; les remplacer cinq ou six fois et attendre une dizaine de jours pour extraire. Lorsque le sirop de fonte est suffisamment épais, le donner à d'autres ruches dans les nourrisseurs ; ne pas le laisser fermenter.

Tout cela donne un travail difficile. Ça colle, ça mouille, ça pique, ça risque le pillage et ne peut plus être pratiqué après le 15 août, les abeilles, à ce moment-là, risquant d'encombrer encore davantage le corps de ruche de ce miellat qui a été, dans bien des ruchers, mal exposés, désastreux pour l'hivernage.

P. Javet.



ÉCHOS DE PARTOUT

MALADIES DES ABEILLES ADULTES

Nombre d'organismes pathogènes infectent les abeilles mellifères adultes (bactéries, champignons, protozoaires, virus). Une maladie, l'acariose, qui est causée par un acarien, est très grave en Europe. Le continent nord-américain a été épargné par cette maladie grâce aux lois rigoureuses qui interdisent l'importation d'abeilles d'Europe.

Nosémose

Au Canada, la nosémosse est probablement la maladie la plus répandue chez les abeilles adultes. Cette maladie est surtout nuisible aux petites colonies comme aux abeilles en paquets, les « noyaux » et aux colonies hivernées affaiblies.

La nosémosse est causée par un organisme protozoaire qui envahit le canal alimentaire de l'abeille adulte. Cette maladie réduit la durée de la vie des reines, des ouvrières et des faux-bourçons. La durée des abeilles butineuses peut être raccourcie de moitié. Les œufs d'une reine fortement infectée n'éclosent pas et la colonie perd sa reine. Cette maladie peut entraîner un détronement de la reine,